



NEWSLETTER

N° 5/2020

22 juin 2020

DU GÂTEAU ET DES MIETTES : LA RÉPARTITION DES REVENUS AU GRAND-DUCHÉ

L'Econews n°3/2020 avait fait état d'une escalade continue des inégalités de revenu au Luxembourg depuis le milieu des années 2000. Cependant il ne dresse qu'un constat global. Afin d'affiner ce constat et de présenter les mécanismes sous-jacents à ces évolutions délétères, le présent Econews s'attache à présenter la dynamique à l'œuvre en termes de déciles¹ de revenu disponible équivalent et à analyser dans quelle mesure cette dynamique diffère de celle observée dans les pays voisins.

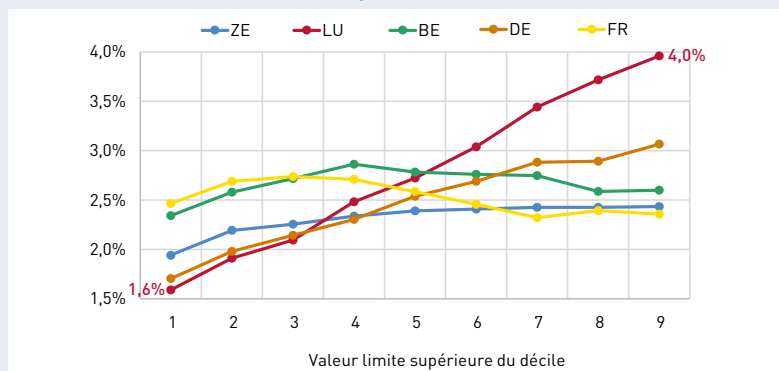
Depuis 2005, la distribution des revenus équivalents perçus par les ménages luxembourgeois a connu une évolution très différenciée selon qu'il s'agit de ménages aux revenus modestes ou à hauts revenus. En effet, la valeur limite supérieure du premier décile (qui correspond au revenu équivalent perçu par les 10% de ménages aux plus faibles revenus) a progressé de 1,6% par an entre 2005 et 2018.

Si a priori cette progression peut sembler tout à fait favorable, elle est en réalité bien en deçà des valeurs observées au sein de la zone euro (+1,9%) et surtout de celles affichées par les pays voisins (hors Allemagne) du Grand-Duché.

À l'autre extrême de la distribution, le Luxembourg fait cavalier seul puisque le revenu équivalent marquant la frontière entre les 9^e et 10^e déciles a en moyenne progressé de 4% par an depuis 2005, contre seulement 3% en Allemagne et environ 2,5% en Belgique, France et dans la zone euro.

De façon plus générale, on constate que les valeurs limites des déciles ont connu des progressions assez proches les unes des autres en Belgique et en France. Cela n'a pas été le cas au Luxembourg, et dans une moindre mesure en Allemagne. Dans ces deux derniers pays, les revenus modestes ont faiblement progressé, tandis que les revenus élevés ont connu une hausse nettement plus importante.

Taux de croissance annuel moyen des valeurs limites supérieures² des déciles de revenu national total équivalent ; 2005-2018



Données : Eurostat, graphique : CSL

Guide de lecture : le revenu équivalent le plus élevé parmi les 10% de ménages aux revenus les plus faibles a augmenté de 1,6% par an entre 2005 et 2018 ; dans le même temps, le revenu équivalent le plus faible parmi les 10% de ménages aux revenus les plus élevés a augmenté de 4% par an.

¹ Un décile correspond à un dixième d'une distribution ordonnée (ici : du revenu national total équivalent). Le premier décile correspond aux 10% de ménages ayant les revenus équivalents les plus bas, tandis que le dernier décile regroupe les 10% de ménages ayant les revenus équivalents les plus élevés. Pour de plus amples explications et une représentation graphique, voir la note méthodologique à la page 17 du Panorama social 2020 de la Chambre des salariés.

² La population étant répartie en dix groupes de taille égale, il n'existe que 9 valeurs limite qui déterminent les frontières entre déciles.

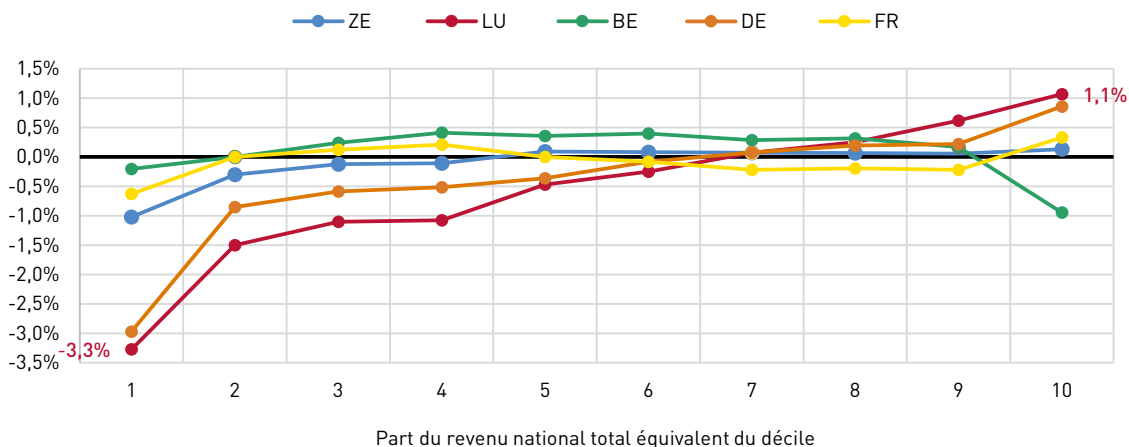


Ces évolutions ne restent bien évidemment pas sans conséquences sur la répartition des revenus entre les ménages. Ainsi, la part du total des revenus équivalents détenue par les ménages aux revenus mo-

destes a fortement diminué (-3,3% par an) au cours des treize dernières années, tandis que les ménages les plus aisés tirent leur épingle du jeu en voyant leur part du revenu équivalent augmenter de 1,1% par

an. L'Allemagne affiche une évolution similaire, quoique moins marquée pour les bas revenus, tandis que la Belgique et la France affichent un effet ciseaux entre les bas et les hauts revenus quasi inexistant³.

Taux de croissance annuel moyen des parts du revenu national total équivalent perçues par chaque décile ; 2005-2018



Données : ADEM ; graphique : CSL

Guide de lecture : la part du revenu national total équivalent revenant aux 10% de ménages aux revenus les plus faibles a diminué de 3,3% par an entre 2005 et 2018 ; tandis que la part captée par les 10% de ménages aux revenus les plus élevés a augmenté de 1,1% par an sur cette même période.

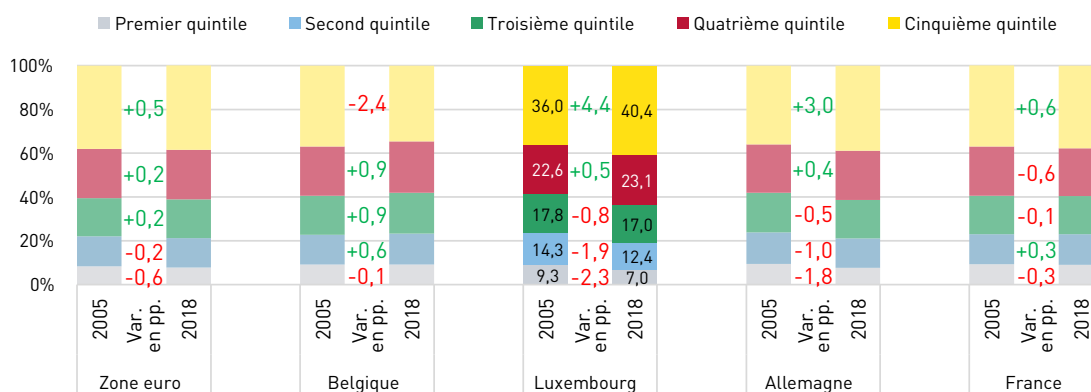
Afin de faciliter la visualisation et l'interprétation des données, le graphique suivant reprend la répartition du revenu national total équivalent selon les quintiles de revenu, c'est-à-dire en divisant les mé-

nages en cinq groupes de taille égale selon leur niveau de revenu équivalent.

Un constat s'impose au vu des données présentées : les ménages les plus modestes (c'est-à-dire les trois quintiles du

bas de la distribution) connaissent une diminution de leur part du revenu national total équivalent (41,4% à 36,4%) au profit des ménages du dernier quintile (donc les plus aisés) qui en captent 40,4% en 2018.

Répartition par déciles du revenu national total équivalent au Luxembourg



Données : ADEM ; graphique : CSL

Guide de lecture : en 2005, au Luxembourg, les 20% de ménages aux plus hauts revenus captaient 36% du revenu national total équivalent. En 2018, cette part est passée à 40,4%. Dans une distribution égalitaire, chaque quintile de revenu capterait 20% du revenu national total équivalent.

Force est donc de constater que le Luxembourg, et dans une moindre mesure l'Al-

lemagne, sont à contrecourant en ce qui concerne l'évolution des inégalités.

³ Cela ne signifie pour autant pas que ces deux pays ne connaissent pas d'inégalités de revenus, mais seulement que celles-ci ne progressent que faiblement par rapport à l'année 2005.